



ISSN 1768-2649

ISSN en ligne 2261-2769

Peines et plaisirs pandémiques à la lumière de la philosophie sensualiste

Marge Käsper

Université de Tartu, Estonie

marge.kasper@ut.ee

<https://orcid.org/0000-0002-0991-4373>

Reçu le 10-06-2022 / Évalué le 01-07-2022 / Accepté le 30-09-2022

Résumé

Comment les notions d'une époque révolue définissent notre quotidien ? La linguiste Gerda Haßler (2009) a mené une étude détaillant l'emploi des noms d'émotions dans et depuis le *Traité des sensations* de l'abbé Étienne Bonnot de Condillac, œuvre publiée en 1754 qui a mis au premier plan le sensualisme et l'empirisme en Europe. En recourant à la base de données Frantext, son étude montre une continuité sémantique dans les usages du paradigme épistémologique du sensualisme dans le lexique des émotions au cours du XX^e siècle. Le présent article proposera une lecture discursive des notions binaires de Condillac, *plaisir* et *douleur*, ainsi que de leurs variantes lexicales également étudiées par Haßler (2009), *joie* et *peine*, dans un corpus contemporain relevé des quotidiens *Le Monde* et *Le Figaro* au cours de l'année 2020, première année de la crise du Covid-19. En se fondant sur ces entrées lexicales, l'article discutera de la « socialité » (Guilhaumou, 2008) de la philosophie sensualiste dans la conceptualisation de la pandémie.

Mots-clés : émotions, Covid-19, corpus, presse, cooccurrence

French vocabulary of pains and pleasures in light of pandemics and of sensualist philosophy

Abstract

How do notions of a bygone era define our daily lives? The linguist Gerda Haßler (2009) conducted a study detailing the use of the names of emotions in and since Abbé Étienne Bonnot de Condillac's *Traité des sensations*, published in 1754, which brought sensualism and empiricism to the fore in Europe. By using the Frantext database, Haßler's study shows a semantic continuity in the uses of the epistemological paradigm of sensualism in the lexicon of emotions during the 20th century. The article will propose a discursive reading of the pair of binary notions of Condillac *plaisir* ('pleasure') and *douleur* ('pain'), as well as their lexical variants also studied by Haßler (2009), *joie* ('joy') and *peine* ('grief/sorrow/sadness'), in a contemporary corpus taken from the daily newspapers *Le Monde* and *Le Figaro* during of the year 2020, the first year of the Covid-19 crisis. Through these lexical entries, the article will discuss the "sociality" (Guilhaumou, 2008) of the sensualist philosophy in the conceptualization of the pandemic.

Keywords: emotions, Covid-19, linguistic corpora, journalistic corpora, cooccurrence

Introduction¹

Comment se découpe et se définit le champ lexical qui décrit nos émotions, nos sentiments, nos affects ? Et comment ce vocabulaire, à son tour, décrit-il le monde ? En analysant l'organisation de différents systèmes conçus pour nommer les émotions, Peter Blumenthal (2009) arrive à un constat paradoxal : alors que les linguistes cherchent à s'appuyer sur des descriptions fournies par les psychologues, les psychologues, quant à eux, s'appuient aussi sur des descriptions langagières. Or, avant même que la psychologie cognitive et la linguistique ne s'établissent comme disciplines scientifiques, la philosophie s'est occupée de la problématique en question. Cet article reprendra quelques termes d'une philosophie de l'esprit dont on a pu dire qu'elle était devenue, à l'époque de la Révolution française et de ses prolongements, une « véritable psychologie cognitive » (Guilhaumou, 2008 : 32, qui se réfère à Goldstein, 2005) : la philosophie sensualiste française développée au XVIII^e siècle par l'abbé Étienne Bonnot de Condillac et ses continuateurs et adversaires, les Idéologues. Selon la linguiste Gerda Haßler (2009 : 24), ce « travail terminologique » concernant les émotions et les sensations du corps se refléterait encore aujourd'hui dans nos manières de décrire les émotions ou du moins d'employer en français les mots désignant les catégories de base de cette philosophie comme *plaisir*, *douleur* et autres.

Cet article met l'hypothèse terminologique de Haßler (2009) à l'épreuve d'un moment et d'un corpus spécifiques : celui de la pandémie de Covid-19, qui sera étudié ici à partir d'un corpus journalistique issu des quotidiens français *Le Monde* et *Le Figaro* (LM et LF ci-dessous), comportant tous les textes de ces journaux faisant mention de <covid-19> au cours de l'année 2020, première année de la pandémie². Les notions de la philosophie sensualiste, qui ont déjà accompagné de grands changements révolutionnaires, seront ici reprises pour penser d'autres d'évènements dramatiques, fort différents dans leurs assises, mais associés également à de grands changements dans la société. À l'instar d'une étude linguistique de longue durée, l'objectif du présent article sera donc d'étudier un moment de l'actualité, le présent de l'histoire dans sa discursivité (au sens de Foucault), dans la mesure où le vocabulaire sensualiste se trouve employé dans les discours qui traversent le corpus étudié. En raison d'une certaine analogie dans les moments historiques considérés - une crise intense et pérenne, mais justement aussi en raison d'un certain éloignement dans le temps et de la présence de deux contextes historiques fort différents, la philosophie sensualiste nous semble être en mesure de fournir une grille d'analyse intéressante pour examiner cette question.

1. Cadrage « idéologique » et quantitatif de l'analyse

Avant d'analyser, dans la deuxième partie de l'article, des discours traitant des sensations évoquées dans la presse dans le contexte du Covid-19, il convient de proposer un cadrage historique des enjeux et des principes de la philosophie sensualiste et de présenter les données et l'approche adoptée pour les analyser. La philosophie sensualiste s'explique entre autres par les notions d'idéologie et de métaphysique, le cadrage quantitatif donnera quelques indications d'ordre métalinguistique concernant l'usage de la langue française plus généralement.

1.1. Une métaphysique sensualiste du langage

L'abbé Étienne Bonnot de Condillac construit la pensée sensualiste en France tout en développant et critiquant l'empirisme du philosophe anglais John Locke. Dans son *Traité des sensations* (1754), Condillac développe une conception originale de l'apprentissage sensoriel d'après lequel notre seule source de connaissance est la sensation, d'où dériveraient par continuité et transformation la réflexion, le raisonnement, l'attention et le jugement. Dans cette acception du paradigme lockien de la connexion mentale, où toute catégorisation mentale inclut des mots, des relations et des événements, il s'agit au fond d'une reprise réflexive par l'esprit des faits donnés par l'expérience (Charrak, 2003). Condillac souligne une « liaison des idées », où la sensation comme « première expérience » vient fonder la chaîne des sciences. La conception du savoir sensualiste s'oppose ainsi à l'esprit cartésien, qui cherche à fonder le savoir uniquement sur le raisonnement abstrait. Marion Chottin (2014) discute cette approche notamment comme une sorte d'analogie empiriste du *cogito* cartésien.

L'historien des discours Jacques Guilhaumou (2008) cherche à resituer la conception sensualiste du savoir dans la continuité de l'émergence, dans la société française des années 1770-1780, d'une prise de conscience du moi internalisé, d'une « métaphysique du moi », qui se développe dans la mesure où le peuple, d'abord défini négativement par les élites « dans un espace de néantisation sociale » (Guilhaumou, 2008 : 31), acquiert une certaine visibilité dans la nouvelle culture critique de l'artifice politique. Un mot inventé à l'époque, *la socialité*, qui désigne selon Guilhaumou (2008 : 31) cette nouvelle relation de l'individu à la totalité sociale, ne signifiait pas seulement la *sociabilité*, qui désigne la « capacité (sociale) à répondre des fins d'utilité (sociale) », mais aussi « une capacité intellectuelle de concevoir et de réaliser en esprit l'ordre social, d'en exprimer le tout, donc de faire œuvre de socialité ». L'historien rappelle que la politique républicaine développée sous la Révolution française inscrivait l'imagination individuelle dans une dynamique

sociale en l'associant étroitement au sentiment patriotique (cultivé par exemple par des fêtes civiques). À cet égard, « "l'école de Condillac", expression désignant les Idéologues, tend bien à postuler une passivité et une fragmentation du moi », admet Guilhaumou (2008 : 33) et montre cependant que c'est aussi « pour contrecarrer la métaphysique du moi et de son activité qui était celle des révolutionnaires » que la philosophie sensualiste (et Destutt de Tracy en particulier) discute également la question de la *volonté* du moi.

Jacques Derrida (1976 : 11) note, par ailleurs, que la science à laquelle songeait Condillac n'était en effet possible que dans un certain rapport avec la métaphysique prépondérante de son époque : « Cela n'était possible qu'à critiquer la métaphysique. Il le fait. Ce qui revient régulièrement à fonder une nouvelle métaphysique. Il n'y manque pas. Ce qui implique une distinction rigoureuse et acharnée entre deux métaphysiques ». C'est ainsi que la « mauvaise métaphysique » (dont, par exemple, l'idéalisme de Wittgenstein) ne ferait que mauvais usage de la langue, alors que « la bonne métaphysique », la métaphysique sensualiste, serait une théorie des liaisons qui permettrait de remonter aux principes premiers de la connaissance qui résident dans les sensations (Massonet, 2020). Les idées de Condillac étant développées mais aussi à leur tour vivement contestées par l'ensemble des penseurs Idéologues (Maine de Biran, Destutt de Tracy, etc.) ; c'est notamment afin d'« éviter d'employer le terme de métaphysique » que de Destutt propose en 1797 le terme d'*idéologie* pour une « science de la formation de nos idées », qui serait l'« analyse de la pensée tout simplement » (voir Guilhaumou, 2008 : 36-37). L'on sait que le terme proposé prendra aussi une connotation péjorative sous Napoléon (voir Deneys, Deneys-Tunney, 1994), après la période de gloire des Idéologues sous le Directoire, mais c'est notamment par le travail de vulgarisation critique des Idéologues que le « travail terminologique » de Condillac peut toujours se refléter dans les usages actuels selon Haßler (2009 : 32-38).

Dans la « théorie des liaisons » conçue par Condillac, le langage tient un rôle primordial. Pour Condillac, « la science est une langue bien faite » (Massonet, 2020). Une fois la sensation éprouvée, c'est en effet le langage, selon lui, qui permet de fixer ces sensations et permet à l'humain d'analyser ses pensées, de les composer et décomposer, de leur donner des noms, de les regrouper, etc. Sans langage, ni les idées générales ni la connaissance du monde ne seraient possibles. Comme l'explique Chottin (2008), en ce qui concerne le traitement du sens de la vue chez Condillac, il ne s'agit pas d'« apprendre à voir », mais il est nécessaire d'« apprendre à regarder », parce que la sensation, quoique distincte dès qu'elle advient à l'esprit, ne délivre pas d'elle-même les idées qu'elle contient. Étudier la conceptualisation des sensations reliées à un virus au moyen des discours

que ce virus conduit à produire nous fournira ainsi une sorte de grille de lecture sensualiste de la pandémie de Covid-19.

Condillac décrit l'apprentissage de la connaissance par la parabole d'une statue qui est, au départ, dénuée de toute connaissance et dont on éveille progressivement les sens, en commençant par l'odorat, jusqu'aux sens les plus nuancés. Comme, dans ce processus, les premières sensations s'accompagnent nécessairement, selon Condillac, de sentiments soit agréables soit désagréables - dont la statue cherche soit à jouir, soit à se défaire, cet intérêt suffit pour donner lieu aux opérations de l'entendement et de la volonté. Ainsi, ce sont les mots *plaisir* et *douleur* qui apparaissent dans les définitions des premières sensations, qui sont à l'origine de toutes les autres activités de l'esprit : « La nature nous donne des organes, pour nous avertir par le *plaisir* de ce que nous avons à rechercher, et par la *douleur* de ce que nous avons à fuir » (Condillac, 1788 : 6). Étant donné que, pour Condillac, toutes les actions de l'esprit humain (le jugement, la réflexion, les désirs, les passions, etc.) ne sont que des « sensations transformées », toute autre formation de l'esprit se ferait en référence à ces premières sensations, par comparaison mémorielle, et toujours par une bipolarité de la conscience, principe qu'il reprend à Locke.

C'est cette paire de notions « motrices de sensations » que nous allons étudier dans leur fonctionnement actuel. La parabole de la statue, qui construit ainsi son savoir, peut en outre expliquer ici de manière figurée le raisonnement caractérisant la constitution du savoir dans le domaine de l'analyse du discours, où la conceptualisation du monde se fait en partant des mots et de leurs agencements dans des contextes donnés - les usages de la langue constituant le « lieu matériel » (Pêcheux, 1969) où se réalisent les effets de sens, leur analyse interprète alors le sens des énoncés à partir de ces formes langagières (voir Branca-Rosoff, 2002 : 365-366).

1.2. D'une analyse métalinguistique à l'analyse quantitative des discours

Afin de questionner l'impact des idées de Condillac sur la façon dont, de nos jours, on parle des sensations et des émotions, Haßler (2009) a mené une étude quantifiée, clairement métalinguistique, d'une série de textes antérieurs et postérieurs à Condillac ainsi que des œuvres de Condillac lui-même. Après avoir élucidé le fonctionnement linguistique des mots du paradigme notionnel sensualiste dans le *Traité des sensations* (1754) de Condillac, Haßler (2009) propose de tester la présence et les formes d'évocation de ce paradigme dans les usages contemporains au moyen de textes représentatifs de l'usage du français au XX^e siècle dans le corpus de référence littéraire Frantext. Dans cette série de textes dus à divers auteurs,

elle se concentre sur les mots *plaisir* et *douleur*, qui désignaient les sensations « forces motrices » de l'Homme chez Condillac, et sur les « variantes lexicales » sémantiquement proches de *joie* et *peine*, davantage utilisés par les Idéologues - critiques de Condillac mais néanmoins vulgarisateurs importants du paradigme de la philosophie sensualiste selon Haßler (2009 : 32-38). Haßler décrit la sémantique de ce vocabulaire essentiellement par les rapports de co-présence dans les textes parce qu'elle fait l'hypothèse que l'usage cooccurrent des mots appartenant à un même paradigme sémantique met à jour des énoncés décrivant les rapports perçus entre ces mots, ce qui fournit des commentaires métalinguistiques spontanés sur ces mots. Si les termes de sens contraire se trouvent mis en opposition dans une relation de « polarité » dans le texte, leurs sens respectifs comme émotion positive ou émotion négative de référence s'en trouvent, en effet, intensifiés ; si les termes de sens contraires apparaissent par contre dans une série ou dans quelque autre construction où leur opposition sémantique n'est pas importante, Haßler le définit comme étant dans une relation de « variante » et observe que ce n'est que le trait de sens [émotion forte] qui est actualisé alors que les traits distinctifs respectifs s'affaiblissent. Quant aux mots de sens proche, qui normalement ne s'opposent pas (comme *plaisir* et *joie* ou *peine* et *douleur*), ils se voient intensifiés, sans autre distinction importante quant à leurs sens ([émotion positive] ou [émotion négative]) dans la relation de variante, alors que leurs traits distinctifs se précisent si ces mots se trouvent mis en polarité dans le texte.

On verra que le nombre de cas de co-présence des termes en question n'est pas énorme dans notre corpus, de ce point de vue, il n'y a pas matière à une étude métalinguistique concernant l'usage du français en général dans ce corpus. Or, un corpus journalistique est toujours le témoin d'une certaine partie des discours circulant dans la société et c'est cette particularité, qui se reflète aussi dans les usages langagiers concernés, qu'il s'agit de définir. À cet égard, la description métalinguistique de la relation de variante est importante pour la présente étude dans la mesure où elle rappelle que la cooccurrence des mots dans les textes renforce les traits sémantiques communs des mots. Le rapprochement se produit par ailleurs même si, dans d'autres contextes, les mots n'ont pas de proximité sémantique particulière. Toute cooccurrence est en effet un fait langagier très étudié dans les travaux d'analyse lexicométrique du discours, où les isotopies sémantiques qui se dessinent autour des mots saillants servent à caractériser les profils discursifs des énonciateurs singuliers ou collectifs (voir Mayaffre, 2008). Les noms abstraits peuvent également se trouver caractérisés, dans leurs isotopies textuelles, par des noms désignant des objets concrets, des noms propres, des verbes, etc. Afin de préserver néanmoins une certaine continuité avec l'approche adoptée par Haßler

(2009), nous nous concentrons ici sur les relations qui s'établissent entre les substantifs cooccurrent avec nos termes de recherche dans une position d'interchangeabilité syntaxique (définie ci-dessous), même si, bien évidemment, dans le cotexte, d'autres mots permettent aussi de préciser les isotopies qui apparaissent dans les textes, comme le montre l'analyse qualitative présentée ci-dessous.

Travaillant avec un important corpus de référence - Frantext (ca. 15,6 millions de mots) - Haßler (2009) examine donc, outre les textes antérieurs et directement postérieurs à Condillac, une cinquantaine de cooccurrences de *plaisir* et *douleur* et 91 cooccurrences de *plaisir* et *peine* dans les textes de la période de 1950 à 2007 représentés dans Frantext pour l'usage contemporain, d'où elle conclut en effet à une certaine présence du paradigme condillacien dans ces textes. Pour un sondage concernant notre corpus, nous avons utilisé la plateforme des sources et analyses numériques SketchEngine, où la fonction WordSketch indique aussi, parmi les différentes récurrences syntaxiques ciblées par le mot de requête, les cooccurents du mot dans une relation syntaxique de type <and/or>. Dans l'ensemble de Frantext disponible également sur la plateforme SketchEngine, cette fonction indique 76 occurrences pour *plaisir* + *douleur*, 79 *plaisir* + *peine*, 62 *douleur* + *joie* et 19 *joie* + *peine*, ce qui correspond plus ou moins aux données étudiées par Haßler (2009). Or, dans notre corpus journalistique relatif au Covid-19, qui est même supérieur en nombre de mots (24,2 millions de mots), la fonction n'indique que 6 cooccurrences des mots *joie* et *peine*, et quant aux termes *plaisir* et *douleur*, ils n'apparaissent pas une seule fois dans une cooccurrence proche dans ce corpus.

Afin de vérifier s'il ne s'agit pas d'un changement généralisé apparu au tournant du XXI^e siècle, nous avons recouru à un énorme corpus de référence disponible sur SketchEngine pour l'ensemble des emplois de la langue française dans divers documents et diverses sources de la même période que notre corpus - Frenchweb 2020 (15 115 914 647 mots). Pour un sondage se focalisant sur les différences entre les mots, la fonction Word Sketch Difference indique et permet de visualiser rapidement les divergences des mots en fonction de leurs cooccurents respectifs : plus les cooccurents se présentent avec l'un et/ou l'autre mot, plus ils se trouvent proches du mot concerné ; les cooccurrences mutuelles et celles avec les deux mots comparés forment des cercles reliés, leur taille correspondant à la fréquence de la cooccurrence en question dans le corpus. Les Figures³ 1 et 2 représentent schématiquement les comparaisons des paires des mots *plaisir* vs *douleur* et *peine* vs *joie* en ce qui concerne leurs cooccurents les plus importants dans la fonction <and/or> respectivement dans les deux corpus représentant l'année 2020

Ces figures montrent que les oppositions étudiées par Haßler (2009) se retrouvent dans le corpus Frenchweb 2020 : les cooccurrences respectives de *plaisir* et de

douleur se croisent dans des proportions presque égales (*souffrance* cooccurrent - assez logiquement - un peu davantage avec *douleur*, et *joie* et *bonheur* avec *plaisir*), et l'on trouve aussi *joie* parmi les cooccurrents les plus importants de *peine* et vice versa. Dans notre corpus journalistique, on trouve seulement *peine* parmi les cooccurrents les plus nombreux de *joie*, mais le mot *peine* lui-même se trouve davantage en cooccurrence avec d'autres mots, en l'espèce *délit* et *juge*, et se retrouve donc davantage dans son acception reliée aux sanctions pénales, le contexte concernant évidemment toujours les contraintes de la pandémie (« Les Irlandais ne pourront en outre sortir de chez eux pour faire de l'exercice que dans un rayon de cinq kilomètres autour de leur lieu de résidence, sous peine d'amendes » (LF oct). Quant aux cooccurrences de *peine* indiquées avec *résidence* et *suite*, leur examen en cotexte révèle qu'elles résultent des répétitions rencontrées dans le corpus, ces associations ne sont alors pas importantes du point de vue sémantique, mais ces contextes aussi concernent les règles du confinement.

Les paires de notions reliées dans la construction sensualiste du savoir se trouvent donc toujours évoquées en interconnexion dans l'usage général du français. Or, au vu des résultats du sondage, nous allons élargir notre questionnement à d'autres cooccurrents nominaux de ces termes dans notre corpus, afin de les étudier, non seulement du point de vue du lexique disponible dans la langue, mais aussi de celui de leur potentiel d'actualisation des discours qui, dans ce corpus, caractérisent le ressenti émotionnel de la pandémie.

2. Les sensations de la pandémie

Nous reprenons donc les deux paires de mots désignant les notions « forces motrices » sensualistes - *douleur* et *plaisir*, et *peine* et *joie* pour décrire par ces entrées lexicales le ressenti de la pandémie.

2.1. Douleur comme symptôme et comme émotion

Le mot *douleur* - qui désigne, dans le contexte de la philosophie sensualiste, une sensation « force motrice » désagréable quelle qu'elle soit (dont on trouve 540 occurrences en tout dans notre corpus) - se trouve avant tout associé dans le corpus pandémique aux contextes très concrets de la douleur physique. La plupart des mots qui se trouvent dans une relation d'interchangeabilité syntaxique avec *douleur* sont associés aux maladies : *fièvre* (32 fois), *fatigue* (17), *diarrhée* (11), *frisson* (6), *nausée* (4), *essoufflement* (4), *mal* (4), *difficultés* [respiratoire] (5), *gêne respiratoire* (3). En voici quelques exemples :

- (1) Les symptômes apparaissent progressivement : *maux de tête, douleurs, musculaires, fatigue*. Fièvre et toux sèche arrivent ensuite [...] (LF mars)
- (2) [...] plusieurs antibiotiques et le paracétamol, utilisé pour lutter contre *les fièvres et les douleurs caractéristiques des formes légères de Covid-19*. Pour épargner [...]. (LM mars)
- (3) Aucun essais⁴ [sic] n'a enregistré d'effet indésirable grave, les effets secondaires observés étant communs pour des vaccins (*fièvre, fatigue et douleur* au point d'injection). (LF juillet)

Comme la douleur physique fait partie des symptômes médicaux du Covid-19, le mot *douleur* désigne dans ces exemples, de manière très explicite, la sensation qui amène à prendre conscience de la maladie, comme en (1), ou à en connaître les caractéristiques pour lutter contre elle, comme en (2). Déjà en mars, comme on le voit en (3), cette sensation est évoquée aussi dans les discussions visant à rationaliser les sentiments concernant les vaccins.

À côté de ces emplois au sens très physique du terme, on trouve au moins un cas de cooccurrence unique du mot *douleur* avec un autre mot du domaine émotionnel : il s'agit du mot *émotion*, mot couramment considéré comme hyperonyme de divers sentiments et émotions, mais dont Hilgert (2021) démontre que, dans les usages, il est employé couramment, non pas seulement comme nom général, mais « aussi (sinon surtout) » comme mot de base, fonctionnant de la même manière et au même niveau lexical que *peur*, *colère* ou *joie*. Dans une relation de variance avec *douleur*, *émotion* désigne ici une sensation qu'il convient d'exprimer et de *partager*, selon les mots du premier ministre Jean Castex, en réponse à l'attaque terroriste survenue à Nice le 29 octobre 2020 :

- (4) Je veux leur dire aussi que *la nation partage leur douleur et leur immense émotion*. Cette attaque, aussi lâche que barbare, endeuille le pays tout entier. (LM oct)

Nonobstant le caractère tragique de l'exemple, du point de vue de la philosophie sensualiste, cet emploi de *douleur* est un cas intéressant en ce qu'il permet d'observer l'expression de la sensation de douleur dans une fonction sociale clairement définie, et notamment de contribuer à la compréhension du tragique évènement survenu en marge des problèmes posés au quotidien par le Covid.

2.2. L'impossibilité du plaisir

Même si le contexte pandémique fait largement appel à la douleur, le mot *plaisir* est plus présent dans le corpus LM et LF 2020 que *douleur* (733 occurrences de *plaisir* en tout contre 540 occ. de *douleur*) ; mais il n'y a qu'un seul mot qui

apparaît plus d'une fois au cours de l'année 2020 dans une position d'interchangeabilité syntaxique <and/or> avec le mot *plaisir* : il s'agit de *détente*, dont on relève deux occurrences en mars et une en novembre. Plutôt que de faire référence à un état de jouissance, les trois cas soulignent avant tout l'absence ou l'impossibilité de plaisir :

(5) [...] le salon des expositions du nord de Madrid [...] qui en décembre accueillait la COP25 a été transformée en un hôpital de campagne. Il ne manquait plus à ce paysage de guerre que la conversion d'une patinoire en une morgue, achevée lundi pour pallier les effets des encombrements des crématoriums. *Un centre de plaisir, de détente et de rires, cède la place à un entrepôt de cadavres d'où l'on n'entend s'élever aucune plainte.* (LF mars)

(6) du stress sur le long terme. Lila : Comment pallier *l'impossibilité d'anticiper un temps de détente ou de plaisir* à moyen terme : la sortie du confinement est inconnue et la reprise affectera certainement les vacances. Toute projection future est hypothétique, difficile donc de garder le moral. (LM mars)

(7) [...] se lever chaque matin de bonne humeur. 6 h 40: réveil. En chantant. 6 h 45 : une heure de gym. En chansons. 7h 30: rituel de la douche : « La baignoire, c'est pour les autres. Je m'y immerge seulement si je suis fatigué, ce n'est *ni un plaisir ni une détente* pour moi: je n'aime pas la mousse. » (LF nov)

En (5), il s'agit d'une série de mots qui caractérisent un lieu de manière positive par le sentiment de *plaisir*, par un état de *détente* et par l'action de *rire*. Or, la série n'est établie que pour renforcer le contraste avec le fait que, dans les conditions de la pandémie en cours, ce lieu est devenu « un entrepôt de cadavres d'où l'on n'entend s'élever aucune plainte ». En (6), c'est le stress continu qui est décrit nommément en termes d'impossibilité du *plaisir* et de la *détente*. En (7), le contexte de la routine quotidienne adoptée est plus optimiste, mais *plaisir* et *détente* sont toujours niés dans ce contexte. On trouve aussi dans le corpus, en tant qu'occurrences uniques d'association de *plaisir* avec d'autres noms, d'autres activités du confinement caractérisées par la négation du plaisir : le jogging sur tapis de course en appartement est décrit (dans LM, en mars) par un jeune homme sportif comme étant « *loin d'être un plaisir, [car, au contraire] les entraînements à domicile vont être très monotones* » et le besoin de cuisiner est caractérisé par un autre témoin (toujours dans LM en mars) comme pouvant être « *à la fois une source de contraintes et de plaisirs* ». Si, dans les autres exemples, c'est le trait de sens [sensation positive], commun à l'ensemble, qui se trouve annulé ou nié dans les

conditions du Covid, le dernier exemple représente aussi un cas où les mots de sens contraire (*contrainte* et *plaisir*) se trouvent mis au même plan par la construction à la fois ... et ..., pour ne souligner que la nécessité générale de sensations, quelle que soit leur polarité - il fallait aussi tout simplement occuper son esprit pour faire face à la routine du confinement. Toute évocation des sensations plus ou moins possibles contribue ainsi à rendre compte de la lourdeur émotionnelle de la pandémie, à mettre en mots la douleur morale qui pèse sur les gens.

Intéressons-nous enfin à un exemple où le mot *plaisir* construit une négation plutôt positive, dans la mesure où un galeriste évoqué dans LM en octobre 2020 exprime le souhait que sa galerie *reste un lieu de plaisir et de réflexion*, et le trait sémantique de sentiment [positif] de *plaisir* s'y trouve renforcé par le trait sans doute [positif] aussi de l'action de *réfléchir* :

- (8) Beaucoup de gens estiment que ce n'est pas le moment d'acheter de l'art. Il faut être prêt à faire des efforts. Ma priorité, c'est que *la galerie reste un lieu de plaisir et de réflexion*. On a pu renégocier notre loyer. On fait tout pour garder nos équipes. (LM oct)

Cet emploi actuel du mot *plaisir* en association avec l'activité de *réflexion*, que le galeriste dit vouloir favoriser, s'accorde particulièrement bien avec une philosophie qui cultive la dynamique sociale en faisant travailler l'imagination dans le but d'une cognition internalisée du monde.

2.3. Les joies comme forces motrices de la socialité

La variante lexicale de *plaisir* qui apparaissait dans le corpus Frenchweb 2020 en cooccurrence possible avec tous les autres mots étudiés ici, le mot *joie* est moins présent dans le corpus LM et LF 2020 que le terme condallacien *plaisir* - 536 occurrences de *joie* contre 733 pour *plaisir* - mais les séries d'associations où ce mot trouve en relation de variance avec d'autres substantifs sont nettement plus optimistes : ce n'est pas tant l'absence de joie qui est signalée que les moments de sa (ré)apparition.

Hormis les 6 cooccurrences avec *peine* (voir 2.4, ci-dessous), *joie* est présent 4 fois dans l'expression « dans la joie et bonne humeur », 4 fois en association avec le mot *déception* et 3 fois en association avec le mot *excitation*. Les deux dernières associations apparaissent surtout dans le profil discursif du *Figaro*, qui parle beaucoup de sport et sur un mode plutôt émotif : 2 exemples avec *déception*, 2 avec *excitation*, puis 1 avec *bonne humeur*, relèvent de tels contextes, comme on le voit en (9) et (10) :

- (9) en raison du Covid-19. Cette saison, le Paris SG, champion de France en titre, l'OM son dauphin et Rennes troisième de Ligue 1, défendront les couleurs françaises. Reste à savoir face à qui. Comme chaque année, le tirage au sort offrira *joie, déception, impatience et peur* aux représentants de la Ligue 1 (LF sept)
- (10) Six mois plus tard, *l'ambition, l'excitation, la joie* qui accompagnaient ce rendez-vous tant attendu animent-elles toujours les joueurs toulousains ? Il semblerait que oui. (LF sept)

Dans ces séries de variantes émotionnelles accompagnant les matchs de foot, on voit bien que, même si, en termes de logique, *déception* et *excitation* seraient plutôt des antonymes, ces mots ne sont pas ici dans une relation de polarité, mais caractérisent tous, dans une relation de variance, des émotions redevenues possibles dans les stades après les contraintes de confinement. Mentionnons ici aussi les occurrences observées dans le domaine de la culture, issues des deux quotidiens ici étudiés :

- (11) [...] dans l'écriture [...]. Je veux que les lecteurs ressentent des choses, c'est comme au théâtre. On sait tous ce que c'est que d'avoir aimé, avoir été aimé, trahi, *d'éprouver une grande joie ou une déception*, j'essaie de les traduire. (LF nov)
- (12) Pas question que l'absence, cette année, des cinéastes, acteurs et actrices américains initialement attendus sur le tapis rouge et les planches, *ne vienne ternir la joie et l'excitation* que ressent Bruno Barde, à quelques heures de l'ouverture du Festival du cinéma américain de Deauville qu'il dirige depuis 1995. (LM sept)

Dans ces séries d'émotions évoquées, on voit qu'il n'y a donc pas vraiment de différence de sens entre *déception* (véhiculant normalement le trait de sens en lien avec la négativité) et *excitation* (véhiculant un trait de sens plutôt [positif]) - les deux apparaissent comme des « forces motrices » comparables aux sentiments intenses de joie ou de douleur, mobilisés dans le but d'animer ou de remettre en marche la société, en voulant, dès septembre et octobre, faire oublier la pandémie.

L'expression « dans la joie et la bonne humeur » apparaît, pour sa part, dans des contextes où il s'agit de partager la joie ou de la communiquer aux autres dans le cadre d'une activité sociale, de manière à « concevoir et réaliser en esprit l'ordre social », comme y invitaient autrefois la philosophie sensualiste et le concept de « socialité » - ainsi que le rappelle l'historien des discours J. Guilhaumou (2008 : 31) ; voir 1.1, ci-dessus. Ainsi en (13), le contexte qui consiste à « apporter un peu

de joie et de bonne humeur » aux personnes âgées et en (14), celui qui consiste à célébrer le retour des rentrées scolaires, fait état d'une joie liée, au fond, au rétablissement de l'ordre social ébranlé par le Covid :

(13) [...] pour faire bouger les personnes âgées, et leur *apporter un peu de joie et de bonne humeur*. Insistant sur l'importance d'une *activité quotidienne*, [...]. (LM mars)

(14) À Rio, au terme d'une longue bataille judiciaire, les écoles privées ont été autorisées à accueillir à nouveau leurs élèves. À Miraflores, *la rentrée des primaires a eu lieu le 14 septembre, dans la joie et la bonne humeur*. Tout y est fait pour répondre à la menace du Covid. (LM oct)

Au travers des emplois de *joie* dans des cooccurrences variées, on constate ainsi que le discours journalistique valorise une joie de vivre qu'il convient de recouvrer face aux douleurs du Covid.

2.4. La variété des *peines* et des *joies* en commun

Les emplois du mot *peine*, variante lexicale de *douleur* chez les Idéologues, sont très nombreux dans notre corpus : le vocable est présent en tout 3 169 fois, mais, comme nous l'avons déjà indiqué en 1.2, *peine* est également beaucoup employé dans un sens relié aux sanctions. De plus, l'élément *peine* fait partie des nombreuses expressions lexicalisées (*sous peine de*, *à peine*, *vaut la peine*, etc.). Il s'agit donc d'un mot dont le sens est plus étendu et plus abstrait que celui de *douleur*. Entre autres usages, il apparaît alors dans le corpus à 6 occurrences en cooccurrence avec *joie*.

Dans LF, les emplois de *joie* + *peine* en relation de variance pour évoquer des sensations à *partager* (comme en 15) ou à *confier* (comme en 16) sont plutôt liés au domaine religieux, auquel s'associe également la thématique pieuse du soin des *familles précaires* en (17) et des malades en (18) :

(15) Ne plus voir mes *paroissiens*, ne plus être en contact physique pour *partager joies et peines*, c'est compliqué », dit-il. « Je ne vois plus non plus mes amis ni ma famille, même si cela n'empêche pas les contacts (LF avril)

(16) une fête religieuse [où] les églises et les sanctuaires seront un peu plus fréquentés que d'habitude par un public moins habitué, désireux de *confier à Marie les joies et les peines* de l'année écoulée mais aussi les nombreuses incertitudes des mois à venir. (LF août)

(17) [distribuer des repas de fête pour] des familles précaires, des personnes âgées isolées *avec leurs histoires, leurs joies et leurs peines en ce 31 décembre 2020*. (LF déc)

(18) retours de stage, ces entretiens *des infirmières* avec leur formateur qui disent déjà *les joies et les peines de ce métier*. La mort quand un patient décède sous vos yeux. La pression quand il s'agit de sauver des vies. La surcharge [...] (LF juin)

Dans LM, les deux exemples d'évocation en série de *peine* et *joie* touchent à des sujets plus communautaires, proches du positionnement idéologique de centre gauche du *Monde* :

(19) Le Monde a ouvert un second « live » ou « direct », consacré à la vie en temps de confinement. Chaque jour, ce fil se veut un espace de conversation avec les lecteurs. Nous y partageons des conseils, des idées, des articles, mettons en avant initiatives solidaires et bonnes nouvelles, tentons de répondre aux questions des lecteurs avec chaque jour l'aide d'un invité en tchat. Les lecteurs font le reste, témoignant souvent avec humour de leur quotidien, *leurs joies, leurs peines, leurs découvertes*. (LM mars)

(20) E. R. : Je ne voudrais verser ni dans un pessimisme nihiliste ni dans un optimisme béat et je partage votre position sur la « table rase ». Je n'y ai jamais cru, même si j'ai toujours éprouvé une vraie émotion à chanter L'Internationale en l'honneur de l'histoire du mouvement ouvrier, celui du Front populaire, de *ses grèves, de ses joies, de ses peines*, ce mouvement qui a aujourd'hui disparu avec la chute du mur de Berlin et l'échec des régimes communistes. (...) Je partage volontiers l'idée qu'un réformisme radical puisse être un véritable engagement pour les années à venir. (LM juin)

À observer les 6 emplois en cooccurrence de *joie* + *peine* (contre aucun pour *douleur* + *plaisir*) trouvés dans notre corpus, on peut dire que leur présence, mais aussi leur contenu tendent à confirmer ce qu'en dit également Haßler, qui s'appuie quant à elle sur Frantext (2009 : 34-36) : à supposer qu'elle soit effectivement présente dans les discours postérieurs à Condillac et aux Idéologues, l'évocation des concepts de la philosophie sensualiste semble plutôt se faire au travers de l'usage de la paire de mots employés dans le travail de vulgarisation de cette philosophie par les Idéologues - *peine* et *joie*, et non pas tant à la faveur de l'opposition condillacienne initiale de *douleur* et de *plaisir*. À notre sens, il conviendrait par ailleurs de prendre en compte la sonorité des mots (les mots plus brefs d'abord, les plus longs ensuite) et d'autres critères encore qui peuvent entrer en jeu dans la

constitution des séries dans les usages ; il est toutefois intéressant d'observer que, dans les deux quotidiens analysés ci-dessus, les évocations en cooccurrence de *joie* et de *peine* semblent toujours remplir cette fonction spécifique de « socialité », en ce qu'il s'agit de penser les sensations survenant dans la société en vue de contribuer à un fonctionnement en commun, que ce soit au niveau de la famille, de la communauté religieuse, de l'engagement idéologique ou de la communauté créée en ligne. Conceptualiser les faits de société est certes de toute façon la tâche quotidienne des journalistes, mais la part prise ici par les émotions n'est pas toujours considérée de ce point de vue. Par ailleurs, si les cooccurrences des vocables en question se retrouvent, avec des accentuations plutôt différentes en ce qui concerne les communautés en question, aussi bien dans un journal de gauche mondialiste que dans un journal de droite plutôt traditionnelle, cela ne fait que démontrer que, dans les luttes idéologiques, les opposants et les concurrents s'imprègnent des vocabulaires respectifs⁵.

Conclusion

Dans cet article, nous avons examiné le fonctionnement actuel des mots désignant la paire de notions de base de la philosophie sensualiste, à savoir *plaisir* et *douleur*, ainsi que l'usage des variantes lexicales promues dans les discussions et la vulgarisation de ces termes *joie* et *peine*. Après un cadrage historique des enjeux et des principes de la philosophie sensualiste et un cadrage métalinguistique des données tirées des quotidiens *Le Monde* et *Le Figaro* au cours de l'année 2020, l'étude s'est concentrée sur la fonction cognitive de ces mots permettant de verbaliser et ainsi d'aider à penser en association avec d'autres mots cooccurents, les sensations reliées aux conditions de la pandémie de Covid-19 représentées dans ce corpus. Alors que, dans ce corpus spécifique, la sensation de *douleur* décrite renvoie à un type de douleur concrète très physique et que les *plaisirs* se caractérisent avant tout par leur absence, la *joie* est pour sa part plutôt envisagée comme une « force motrice » de la société à remettre en marche, et ses cooccurrences complémentaires, dans leur relation de variance avec *peine*, s'inscrivent dans le cadre d'une « socialité » communautaire - terme ici repris au contexte épistémologique de la philosophie sensualiste.

Bibliographie

- Blumenthal, P. 2009. Les noms d'émotion : trois systèmes d'ordre. In : I. Novakova et A. Tutin (dir.), *Le Lexique des émotions*. Grenoble : ELLUG, p. 41-64.
- Branca-Rosoff, S. 2002. Matérialité langagière. In : P. Charaudeau et D. Maingueneau (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil, p. 365-366.

- Charrak, A. 2003. *Empirisme et métaphysique. L'« Essai sur l'origine des connaissances humaines » de Condillac*. Paris : Vrin.
- Chottin, M. 2008. « “Apprendre à voir, apprendre à regarder”. Les deux conceptions de l'apprentissage sensoriel chez Condillac ». *Philonsorbonne*, n° 2.
- Chottin, M. 2014. « La liaison des idées chez Condillac : le langage au principe de l'empirisme ». *Astérior*, n° 12.
- Condillac, É. B. de 1970 [1754]. *Traité des sensations*, dans *Œuvres complètes*, t. 3. Genève : Slatkine reprints, p. 37-310.
- Deneys, H., Deneys-Tunney, A. (dir.) 1994. « L'acception napoléonienne péjorative des termes *idéologues*, *idéologie* ». [Documents et textes édités et annotés]. *Corpus. Revue de philosophie*, n° 26/27, p. 143-149.
- Derrida, J. 1976. *L'Archéologie du frivole — Lire Condillac*. Denoël/Gonthier.
- Goldstein, J. 2005. *The Post-Revolutionary Self. Politics and Psyche in France (1750-1850)*. Harvard University Press.
- Guilhaumou, J. 2008. « Le non-dit de l'idéologie : l'invention de la chose et du mot ». *Actuel Marx*, n° 43, p. 2941.
- Haßler, G. 2009. L'apport sémantique du paradigme épistémologique du sensualisme au lexique des émotions. In : I. Novakova et A. Tutin (dir.), *Le Lexique des émotions*. Grenoble : ELLUG, p. 21-40.
- Hilgert, E. 2021. « Le nom *émotion* et son rapport à *peur*, *colère*, *joie* ». *Corela*, n° HS 34.
- Maingueneau, D. 1983. « Sémantique “globale” et idéologie. Le discours “doux” de l'humanisme dévot face au jansénisme ». *Mots*, n° 6, p. 79-98.
- Massonet, S. 2020. « Jacques Derrida ou l'art d'écrire sur deux colonnes ». *Acta fabula*, vol. 21, n° 11, Notes de lecture, décembre 2020.
- Mayaffre, D. 2008. « De l'occurrence à l'isotopie. Les co-occurrences en lexicométrie ». *Syntaxe et sémantique*, n° 9, p. 53-72.

Notes

1. Financements et remerciements : La recherche pour cet article a bénéficié d'un financement par le Conseil estonien de la recherche, au titre du projet PRG 934 « Imaginer l'ordinaire de la crise » (“Imagining Crisis Ordinarity”).
2. Nous remercions l'équipe des étudiants assistants de recherche ayant travaillé pour la constitution le corpus : Liina Maurer, Susanna Mett, Kiur Kaljuvee et Maria Sherikh.
3. Figures 1 et 2 : https://drive.google.com/file/d/1IBDoBn0ROBje4ht7sP747WZv_EryO5qR/view?usp=share_link
4. La marque du pluriel reprise de l'article original.
5. Cf. Maingueneau (1983) quant à la rivalité entre les discours janséniste et humaniste dévot au XVII^e siècle.